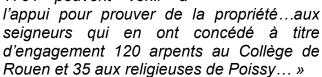
## Si Triel m'était conté...

### A l'Hautil...Des pavés dans la mare!

Combien de Triellois connaissent ce « haut » lieu du patrimoine communal, limitrophe du Val-d'oise, belle réserve de biodiversité

et paradis des pêcheurs à la mouche...et des grenouilles?

À l'origine, cet abreuvoir pavé servait aux bœufs transhumant du Vexin au marché de Poissy, par le chemin aux Vaches (aujourd'hui rue des Bois) et la rue Galande. Cette appartenait mare Domaine Royal, « les « actes de 1517, 1736, 1764 peuvent venir à





#### Une propriété souvent contestée

Au fil du temps, les communes de Vaux et de Triel s'affrontent pour en réclamer la propriété. En 1635 déjà, le seigneur de Vaux fut contraint « d'arracher les bornes... par lui établies ». Différents adjudicataires se suivent, tantôt choisis par le maire de Vaux, tantôt par celui de Triel. Ils seront nombreux à se succéder. Lors de nouvelles contestations de propriété, Domaines et préfets sont sollicités : le géomètre Girard de Versailles décrit le site : « la mare occupe une superficie de 1 hectare 3 ares. les pâturages *l'entourant* 56 l'ensemble est estimé à 1449 francs ».

Le 6 avril 1856, le comte Lepic, lieutenantcolonel d'état-major au Louvre, enlève les enchères pour 1325 francs. En 1877, la mare est revendue et le nouveau propriétaire, s'octroyant le chemin, dresse une barrière. Une commission rejette cette annexion. En 1900, il est décidé « que la mare serait uniquement destinée à fournir de l'eau potable. Il sera interdit...d'y laver ou d'y faire abreuver les bestiaux... »

# Le retour à la collectivité et l'ouverture au public

En 1918, M. Martin propriétaire, décide de revendre la mare à la municipalité, ce qui est accepté pour la somme de 4000 francs. L'année suivante, le conseil municipal accorde un droit de pêche. Lorsque des travaux sont effectués à l'Hautil en 1925, M. Zacon, membre du conseil municipal, porte l'attention de l'ingénieur des mines sur les risques encourus par la mare du fait de l'exploitation des carrières.

Plus tard, elle est dévastée par les troupes d'occupation en 1939-1945... Le locataire suivant réalise de 1955 à 1964 des améliorations sur le site. C'est alors que certains membres du syndicat d'initiative suggèrent qu'elle devienne un lieu de tourisme...Une dernière location revient à M. Barbey de 1973 à 1992.

La municipalité décide à cette époque d'ouvrir le site à la population et de confier la gestion de la mare à la Société de Pêche centenaire « le Poisson d'Avril». La convention est toujours en vigueur, en 2019.

#### Triel, Mémoire & Histoire -

Sources: AM 1 D 17 à 40.